



# Parc naturel régional et SCOT sud-Gironde

## Enjeux croisés



Septembre 2014



# Présentation du Parc naturel régional des Landes de Gascogne



## Qu'est-ce qu'un Parc naturel régional ?

Un PNR c'est « un territoire à l'équilibre fragile, au patrimoine naturel et culturel riche et menacé, faisant l'objet d'un projet de développement fondé sur la préservation et la valorisation du patrimoine. »

### **Le parc naturel régional a pour objet :**

- 1° - de protéger ce patrimoine, notamment par une gestion adaptée des milieux naturels et des paysages;
- 2° - de contribuer à l'aménagement du territoire ;
- 3° - de contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de la vie ;
- 4° - d'assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public ;
- 5° - de réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans les domaines cités ci-dessus et de contribuer à des programmes de recherche.



# Qu'est-ce que le Parc naturel régional des Landes de Gascogne ?

Créé en 1970 à l'initiative de la DATAR, sur le bassin Versant de la Leyre.

Le périmètre d'étude du Parc compte :

- 51 communes
- 78 131 habitants en 2013
- 336 000 hectares





# Qu'est-ce que le Parc naturel régional des Landes de Gascogne ?

## Une collectivité : un syndicat mixte avec

- Région Aquitaine
  - Départements 33/40
  - 7 CdC
  - 51 communes
- et 3 pays partenaires



## Un projet de territoire contractualisé :

Une adhésion volontaire

Une charte pour 12 ans

- 2 ambitions : *Conserver l'identité forestière du territoire* et *Accompagner les mutations du XXIe siècle entre identité patrimoniale et innovation*
- 6 priorités politiques, des objectifs et des mesures (77)
- les engagements des signataires, le rôle du Pnr et des partenaires







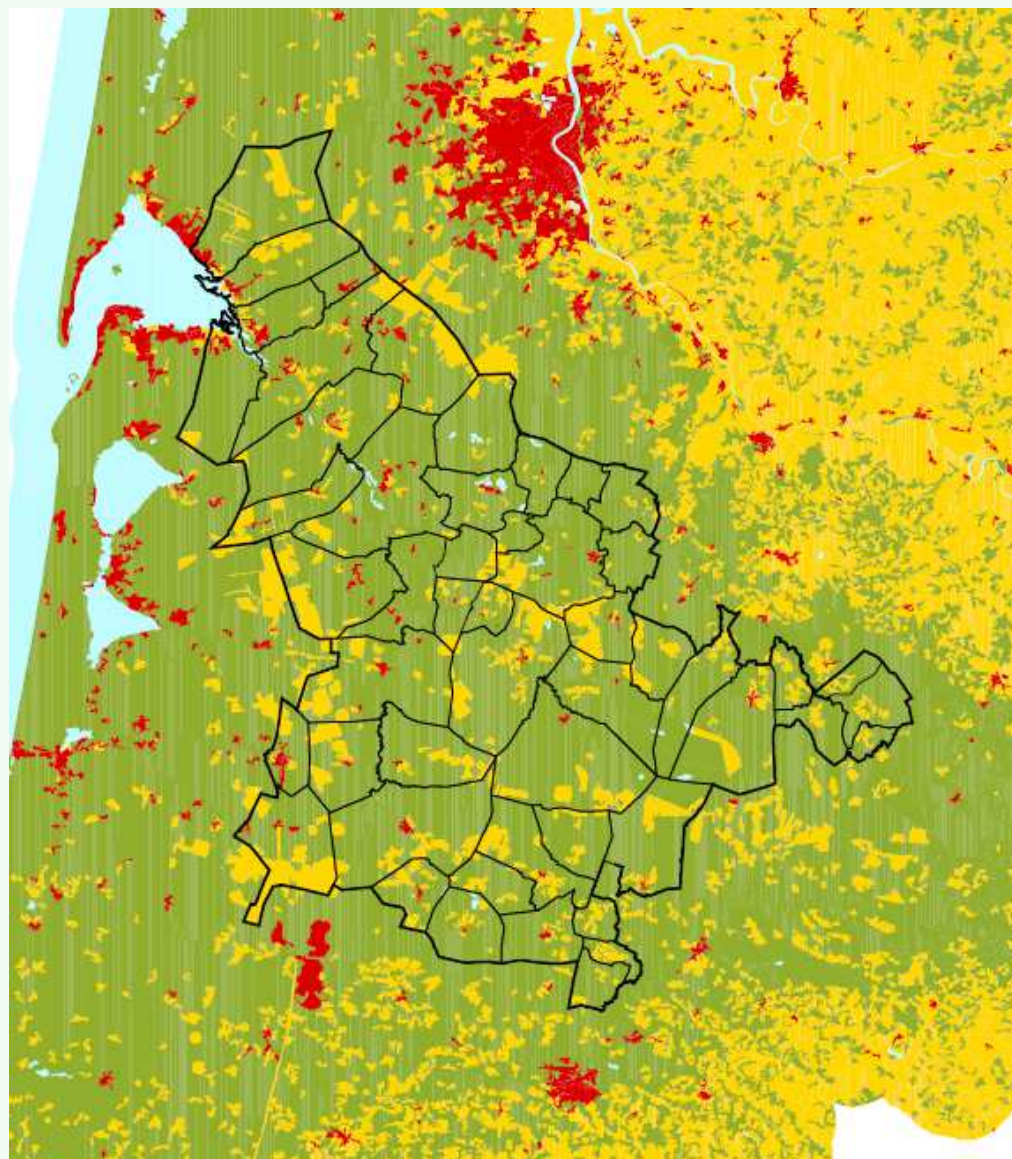


## Un territoire de projet fédéré aujourd'hui autour du massif forestier

- ~30% du massif forestier des LG
- assez grande superficie
- population « médiane » parmi les Pnr mais avec une densité parmi les plus faibles
- **axe prioritaire et fédérateur de la charte**



- |   |                     |
|---|---------------------|
|  | Périmètre du Parc   |
|  | Paysages aménagés   |
|  | Paysages agricoles  |
|  | Paysages forestiers |





## L'articulation avec le SCOT sud-Gironde

PNR LANDES DE GASCOGNE



# Un recoupement des territoires de projet





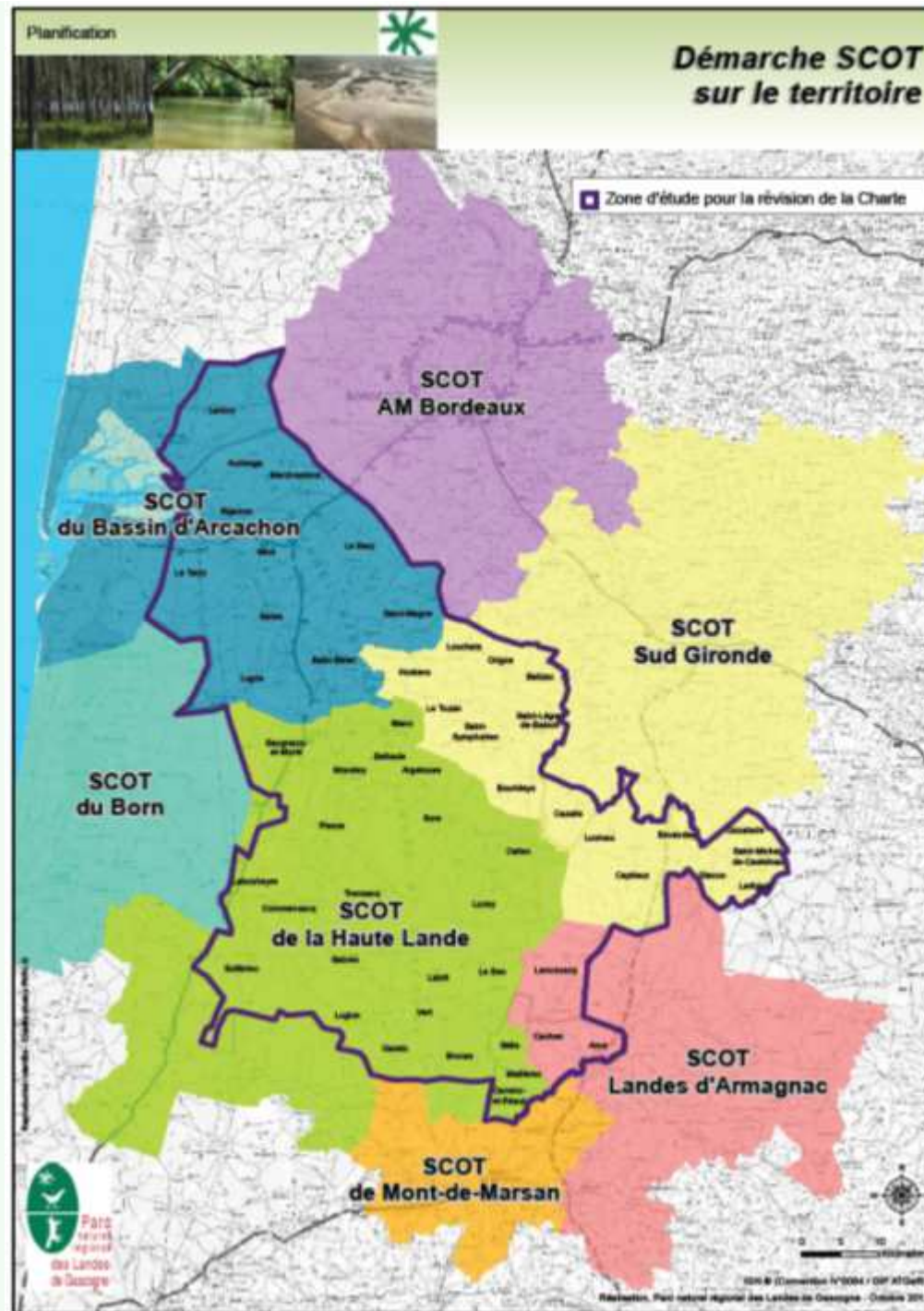


En termes de  
périmètres :

16 communes en  
commun :

- soit ~ 9% du territoire  
SCOT sud-Gironde
- mais 30% du PNRLG

et 2 CDC









## La hiérarchie de normes : une relation de compatibilité renforcée

### Une charte opposable aux SCOT et un SCOT intégrateur :

- Les SCOT et les schémas de secteur sont compatibles, s'il y a lieu, avec les chartes des parcs naturels régionaux.
- En l'absence de SCOT la compatibilité charte PLU (et carte communale) est maintenue.

CHARTRE PNR		
PP	mesures	thèmes
PP1	2	approche globale
	3	paysages
	4	fonctions sociales
	9	stratégie filière bois
	12	bois énergie
PP2	13	qualité des eaux
	14	pollution des eaux
	15	économie d'eau
	16	fonctionnement hydraulique
	18	gestion de la ressource
PP3	20	milieux naturels
	21	
	22	
	23	
	24	
	25	
	26	
	30	
31	biodiversité	
PP4	34	dynamiques et tendances
	36	enjeux patrimoniaux et sociaux
	37	atouts environnementaux, paysager, culturels
	38	étalement urbain
	39	innovation architecturales et environnementales
	40	habitat
PP4 et 5	41+51	déplacements, mobilités
PP5	62	infrastructures - grands projets
	63	infra - intégration des enjeux
PP4	42	identitaires et intimes
	43	en mouvement
	44	banalisation des psges
PP5	61	principe de développement local
	53	développement local coordonné
	54	accès équitable aux services
	55	qualité des activités
	58	agri paysanne
	59	savoir-faire locaux
	60	énergie
	48	éco-tourisme
	49 à 52	randonnées douces et sports de pleine nature
PP3	27	accueil du public en milieu naturel
PP6	65	patrimoine singulier
	66	
	69	

## La hiérarchies de normes : relation de compatibilité renforcée

### Une articulation charte-SCOT dans le DOO:

« le DOO transpose les dispositions pertinentes des chartes de parcs naturels régionaux et leurs délimitations cartographiques à une échelle appropriée, afin de permettre leur déclinaison dans les plans locaux d'urbanisme ou les documents en tenant lieu et les cartes communales. »

→ 2/3 des mesures





## Les enjeux à partager



## Conserver le caractère forestier (rive gauche Garonne)

### **Conforter l'avenir forestier du territoire**

Prospective sur l'avenir du massif, valorisation d'un paysage identitaire, économie de foncier, fonctions sociales et récréatives de la forêt

### **Garantir les fonctions écologiques de la forêt**

Diversité et nuances dans la pinède à mieux connaître et à renforcer

### **Accompagner le développement de l'économie forestière**

Soutien au bois d'œuvre et développement raisonné du bois énergie



# Gestion durable et solidaire de la ressource eau

## Enjeu de qualité de la ressource eau

Préserver la qualité des cours d'eau, des milieux aquatiques et humides → assainissement, imperméabilisation, eaux pluviales et de ruissellement

## Enjeu de gestion concertée et économe de la ressource

- Préservation des espaces de liberté des cours d'eau, des zones humides, des zones tampons, bonne gestion des fossés agricoles et forestiers



# Préserver les espaces naturels

## Enjeu sur les espaces naturels patrimoniaux

- Vallées, prairies, feuillus, landes, lagunes, vallées... des espaces les plus exceptionnels aux plus ordinaires
- Connexions et échanges avec vallée de la Leyre et vallée du Ciron

## Enjeu sur les continuités écologiques, à maintenir et restaurer

Identification des continuités écologiques locales, prise en compte de la biodiversité dans les espaces habités





## Un urbanisme et habitat respectueux des paysages

### **Favoriser une approche durable de l'urbanisme**

Intégrer les enjeux environnementaux, paysagers, sociaux dans l'urbanisme

Lutter contre l'étalement de l'urbanisation

Encourager l'innovation architecturale et environnementale

Gérer la question des transports de manière durable

### **Anticiper les dynamiques**

Par la prospective territoriale

Et les politiques sectorielles mutualisées : foncier, habitat, services...



## Amener à la reconnaissance de la valeur des paysages

### **Préserver les paysages identitaires, intimes et en mouvement**

Préservation des paysages intimes : airiaux, vallées, et autre paysage remarquable

Valorisation des points de vue, avec gestion des accès

### **Lutter contre la banalisation des paysages**

Qualification des entrées de bourgs, zones pavillonnaires, zones d'activités, et travailler sur le paysage quotidien (clôture, haies, etc)

Recensement et résorption des points noirs paysagers

Partage d'une culture commune (charte...)

Affichage publicitaire



## Accompagner l'activité humaine pour un développement équilibré

### **Développer la stratégie écotouristique**

Développement des itinéraires de randonnées  
Régulation des pratiques consommatrices d'espaces  
Anticipation et prise en compte des enjeux  
patrimoniaux pour installer les projets touristiques

### **Choisir un développement local fondé sur les ressources locales**

Définition d'une stratégie dans un schéma de services  
Soutien aux savoir-faire locaux et productions locales  
Qualification des zones d'activités  
Développement de l'agriculture paysanne et préservation  
du paysage agri. Traditionnel marqué  
Développement raisonné des énergies renouvelables

### **Réguler les nouveaux projets d'infrastructures**

Refus les nouveaux gros projets et optimisation des axes  
existants – Réflexion sur les mesures compensatoires



## Développer et partager une conscience de territoire

Autour du patrimoine culturel, de l'éducation au territoire, de la création artistique





## Cartographies



### SCOT Sud Gironde - Enjeux écologiques sur le Parc naturel régional

